



Grille de divulgation de l'épilepsie

MOMENT DE LA DÉCLARATION	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	PROBLÈMES
SUR UNE DEMANDE D'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none">• Honnêteté. Tranquillité d'esprit.• Simple. Permet à l'employeur de décider si l'épilepsie est un problème.• Un employeur peut être à la recherche d'une personne ayant un handicap pour diversifier son personnel.	<ul style="list-style-type: none">• Pourrait vous disqualifier sans que vous ayez la possibilité de vous présenter vous-même ainsi que vos qualifications et sans aucun recours.• Potentiel de discrimination.	<ul style="list-style-type: none">• Si vous utilisez cette technique, vous pouvez avoir de la difficulté à trouver du travail, mais vous ne souffrez généralement pas de problèmes liés à l'épilepsie lorsque vous travaillez.
PENDANT UNE ENTREVUE	<ul style="list-style-type: none">• Honnêteté. Tranquillité d'esprit.• Possibilité de répondre brièvement et positivement — en personne — à des questions spécifiques sur l'épilepsie.• Discrimination moins probable en personne.	<ul style="list-style-type: none">• Vous donne la responsabilité de présenter les problèmes d'épilepsie d'une manière claire et rassurante.• Trop d'emphase sur une question peut évoquer l'existence d'un problème potentiel. Vous n'êtes pas évalué sur vos habiletés.	<ul style="list-style-type: none">• Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise de discuter de votre épilepsie? Êtes-vous trop préoccupé par l'épilepsie? Ce sont des questions très difficiles, mais auxquelles vous devez être prêt à répondre.• Être transparent dès le début peut être avantageux pour quelqu'un susceptible d'avoir, plus tôt que tard, une crise et qui souhaite obtenir les soins et les accommodements appropriés.

Grille de divulgation de l'épilepsie *suite*

MOMENT DE LA DÉCLARATION	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	PROBLÈMES
APRÈS UNE ENTREVUE (lorsque vous avez reçu une offre d'emploi, mais avant de commencer à travailler.)	<ul style="list-style-type: none"> • Honnêteté. Tranquillité d'esprit. • Si l'information concernant le diagnostic d'épilepsie modifie la décision d'embauche, et que vous êtes sûr que vos crises ne nuiront pas à votre capacité à effectuer le travail, il peut y avoir un recours juridique. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'employeur pourrait estimer que vous auriez dû lui signaler votre condition avant la décision d'embauche. • Cela pourrait mener à une certaine méfiance de la part du service du personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il devient nécessaire d'évaluer les conditions des crises avec transparence par rapport aux tâches spécifiques de l'emploi postulé. • Vous devez être en mesure d'expliquer comment l'épilepsie ne nuira pas à votre capacité à effectuer le travail. Cela inclut la sécurité au travail.
APRÈS LE DÉBUT DE L'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> • Occasion de faire vos preuves en milieu de travail avant la divulgation. • Vous permet de répondre à des questions de vos collègues de travail concernant l'épilepsie. • Si la divulgation affecte votre situation d'emploi et que votre condition n'affecte en rien votre capacité à effectuer le travail en toute sécurité, vous pouvez être protégé par la loi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nervosité ou crainte d'avoir une crise au travail. • Possibilité que l'employeur vous accuse d'avoir falsifié votre demande d'emploi. • Possibilité d'une crise avant que vos collègues ne sachent comment réagir. • Pourrait changer la relation avec les collègues. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus vous repoussez la divulgation, plus elle devient difficile à effectuer. • Il peut être difficile de déterminer à qui le dire.
APRÈS UNE CRISE EN MILIEU DE TRAVAIL	<ul style="list-style-type: none"> • Occasion de faire vos preuves en milieu de travail avant la divulgation. • Si la crise affecte votre situation d'emploi, mais que votre condition n'affecte en rien votre capacité à effectuer le travail en toute sécurité, vous pouvez être protégé par la loi. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité que l'employeur vous accuse d'avoir falsifié votre demande d'emploi. • Possibilité que vos collègues n'aient aucune idée comment réagir à votre crise d'épilepsie. • Peut perpétuer les mythes et l'incompréhension entourant l'épilepsie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de briser les relations que vous établissez avec vos collègues s'ils pensent que vous n'avez pas été honnête avec eux. Il peut être difficile de regagner leur confiance.

Grille de divulgation de l'épilepsie *suite*

MOMENT DE LA DÉCLARATION	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	PROBLÈMES
JAMAIS	<ul style="list-style-type: none"> L'employeur ne peut pas réagir à votre épilepsie, sauf en cas de crise. 	<ul style="list-style-type: none"> Si votre épilepsie est découverte, vous courez le risque d'être congédié. Nervosité et crainte d'avoir une crise au travail. Si vous faites une crise, une mauvaise administration des premiers soins pourrait causer des blessures. Des études montrent que les personnes n'ayant pas déclaré leur condition sont plus à risque de faire des crises au travail. Peut perpétuer les mythes et l'incompréhension entourant l'épilepsie. 	<ul style="list-style-type: none"> Si vous n'avez pas eu une crise depuis longtemps (plus de deux ans), les questions de divulgation sont moins importantes. Les crises peuvent ne pas être problématiques, mais les effets secondaires des médicaments pourraient l'être.

Reproduit à partir de « The Work Book », une publication du programme Training and Placement Service (TAPS) de l'EFA.